



Assemblée générale

Distr. limitée
3 juin 2011
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Cinquante-quatrième session Vienne, 1^{er}-10 juin 2011

Projet de rapport

Chapitre I

Introduction

1. Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa cinquante-quatrième session à Vienne du 1^{er} au 10 juin 2011. Son Bureau était composé comme suit:

<i>Président:</i>	Dumitru-Dorin Prunariu (Roumanie)
<i>Première Vice-Présidente:</i>	Nomfuneko Majaja (Afrique du Sud)
<i>Deuxième Vice-Président/Rapporteur:</i>	Raimundo González Aninat (Chili)

2. Les transcriptions *in extenso*, non revues par les services d'édition, des séances du Comité sont publiées sous les cotes COPUOS/T. [...] [...].

3. Le débat commémoratif de la cinquante-quatrième session du Comité, prévu à l'occasion du cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité et du cinquantième anniversaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, s'est tenu le 1^{er} juin 2011, ouvert à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. On trouvera à l'annexe [...] du présent rapport, un récapitulatif de ce débat, ainsi que le texte de la déclaration adoptée le 1^{er} juin.

A. Réunion des organes subsidiaires

4. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avait tenu sa quarante-huitième session à Vienne du 7 au 18 février 2011, sous la présidence d'Ulrich Huth (Allemagne). Le Comité était saisi de son rapport (A/AC.105/987).



5. Le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avait tenu sa cinquantième session à Vienne du 28 mars au 8 avril 2011, sous la présidence d'Ahmad Talebzadeh (République islamique d'Iran). Le Comité était saisi de son rapport (A/AC.105/990). Les transcriptions *in extenso*, non revues par les services d'édition, des séances du Sous-Comité sont publiées sous les cotes COPUOS/Legal/T. 820 à 838.

B. Adoption de l'ordre du jour

6. À sa séance d'ouverture, le Comité a adopté l'ordre du jour ci-après:
 1. Ouverture de la session.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Déclaration du Président.
 4. Débat général.
 5. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
 6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
 7. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session.
 8. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session.
 9. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
 10. Espace et société.
 11. L'espace et l'eau.
 12. Espace et changements climatiques.
 13. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
 14. Rôle futur du Comité.
 15. Questions diverses.
 16. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

C. Membres

7. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale 1472 A (XIV), 1721 E (XVI), 3182 (XXVIII), 32/196 B, 35/16, 49/33, 56/51, 57/116, 59/116, 62/217 et 65/97 et à sa décision 45/315, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique était composé des 70 États suivants: Afrique du Sud, Albanie,

Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kazakhstan, Kenya, Liban, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Soudan, Suède, Suisse, Tchad, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

D. Participation

8. Ont participé à la session les représentants des 58 États membres du Comité ci-après: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Liban, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Soudan, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

9. À sa 630^e séance, le 2 juin, le Comité a décidé d'inviter, à leur demande, les observateurs de l'Afghanistan, de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de Bélarus, du Costa Rica, de la Croatie, du Danemark, des Émirats arabes unis, du Ghana, du Guatemala, d'Israël, de la Jordanie, de l'Oman, de l'Ouganda, du Panama, de la République de Moldova, de la République dominicaine, du Sri Lanka et du Yémen, ainsi que du Saint-Siège, pour participer à sa cinquante-quatrième session et y faire, le cas échéant, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision de sa part concernant le statut de ces pays.

10. À sa 630^e séance également, le Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de la Palestine pour participer à sa cinquante-quatrième session et y faire, le cas échéant, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision de sa part concernant son statut.

11. À la même séance, le Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de l'Union européenne pour participer à sa cinquante-quatrième session, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision de sa part concernant le statut de l'Union.

12. Des observateurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont assisté à la session.

13. Ont assisté à la session des observateurs des organisations intergouvernementales suivantes dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Agence spatiale européenne (ESA), Centre régional de télédétection des États de l'Afrique du Nord (CRTEAN), Institut international pour l'unification du droit privé (Unidroit), Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique, Organisation européenne de télécommunications par satellite (EUTELSAT-IGO), Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral, Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO) et Organisation internationale de télécommunications par satellites (ITSO).

14. Ont également assisté à la session des observateurs des organisations non gouvernementales suivantes dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Académie internationale d'astronautique (AIA), Association des explorateurs de l'espace (ASE), Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Conseil consultatif de la génération spatiale, Fédération internationale d'astronautique (FIA), Institut européen de politique spatiale (ESPI), Institut international de droit spatial, Prix international Prince Sultan Bin Abdulaziz sur l'eau, Secure World Foundation, Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), Union astronomique internationale (UAI) et Université internationale de l'espace (ISU).

15. La liste des représentants des États membres du Comité, des États non membres du Comité, des organismes des Nations Unies et des autres organisations qui ont participé à la session a été publiée sous la cote [A/AC.105/2011/INF/1.]

E. Déclarations

16. Des déclarations ont été faites pendant le débat général par les représentants des États membres du Comité suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Brésil, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Cuba, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, France, Grèce, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kenya, Malaisie, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Soudan, Suisse, Thaïlande, Turquie, Ukraine, et Venezuela (République bolivarienne du). Le représentant de la République islamique d'Iran a fait une déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Le représentant de la Colombie a fait une déclaration au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Le représentant de la Hongrie a fait une déclaration au nom de l'Union européenne. Les observateurs de l'Azerbaïdjan, des Émirats arabes unis, du Ghana et de la Jordanie ont également fait des déclarations. Des déclarations ont également été faites par les observateurs de l'Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique, l'Institut européen de politique spatiale (ESPI), la Fédération internationale d'astronautique (FAI), la Secure World Foundation, le Conseil consultatif de la génération spatiale et l'Association pour la Semaine mondiale de l'espace.

17. À sa 628^e séance, le 2 juin, le Président a fait une déclaration soulignant le rôle joué par le Comité pour ce qui est de soutenir les efforts visant à faire progresser l'exploration spatiale et à apporter à la Terre les avantages qu'offrent les

techniques spatiales. Il a souligné la nécessité de promouvoir la coopération régionale et interrégionale dans le domaine des activités spatiales et de resserrer la coordination entre le Comité et d'autres organes intergouvernementaux impliqués dans le programme de développement mondial de l'Organisation des Nations Unies.

18. A sa 632^e séance, la Directrice du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a informé le Comité des travaux accomplis par le Bureau pendant l'année écoulée et de sa situation financière actuelle, soulignant l'importance de la disponibilité de ressources financières et autres pour la bonne exécution du programme de travail du Bureau.

19. Le Comité a souhaité la bienvenue à la Tunisie en tant que nouveau membre et noté sa participation active au Comité et ses sous-comités. Il a aussi souhaité la bienvenue à l'Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale (IAASS), toute dernière organisation non gouvernementale à avoir obtenu le statut d'observateur permanent auprès du Comité.

20. S'agissant de la célébration du cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité, le Comité a observé une minute de silence, rappelant respectueusement que l'exploration spatiale par l'homme n'avait pas été exempte de sacrifices, et rendant hommage aux hommes et aux femmes qui avaient trouvé la mort en s'efforçant de repousser les frontières de l'humanité.

21. Le Comité a présenté ses condoléances aux peuples d'Arabie saoudite, du Japon, du Myanmar, de Nouvelle-Zélande, du Pakistan et du Soudan à la suite des catastrophes naturelles qui avaient récemment causé la perte de nombreuses vies humaines et fait d'importants dégâts dans ces pays. Il a insisté sur le rôle crucial que pouvaient jouer les systèmes spatiaux dans le cadre de la gestion des catastrophes en fournissant rapidement des informations précises et en facilitant les communications, et a souligné la nécessité de continuer de renforcer les capacités pour appliquer les techniques spatiales aux niveaux international, régional et national.

22. Le Comité a félicité les États-Unis à l'occasion de l'ultime mission et de l'atterrissage réussi de la navette spatiale Endeavour, ainsi que du trentième anniversaire du programme de la navette spatiale et sa contribution à l'exploration spatiale et à la coopération internationale dans le domaine spatial.

23. Les présentations suivantes ont été faites au Comité:

- a) "L'efficacité des données satellitaires en cas de catastrophe naturelle – le grand séisme de l'Est du Japon", par le représentant du Japon;
- b) "La surveillance opérationnelle de l'environnement par satellite au Mexique", par le représentant du Mexique;
- c) "L'Agence spatiale mexicaine", par le représentant du Mexique;
- d) "Médecine spatiale: du vol de Youri Gagarine à l'expédition interplanétaire", par le représentant de la Fédération de Russie;
- e) "La Commission spatiale colombienne: stratégie pour le développement durable de la Colombie", par le représentant de la Colombie;

f) “Cinquantième anniversaire de l’Académie internationale d’astronautique et Sommet des chefs des agences spatiales ”, par l’observateur de l’Académie internationale d’astronautique.

24. Le Comité s’est félicité de la réussite du soixante et unième Congrès international d’astronautique, tenu à Prague du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010, auquel ont assisté plus de 3 500 participants. Il a noté avec satisfaction que le prochain congrès serait accueilli par le Gouvernement sud-africain en 2011.

25. Le Comité a noté avec satisfaction un certain nombre de manifestations commémoratives, organisées par le Bureau des affaires spatiales, avec le soutien généreux et la coopération des États membres et des organisations dotées du statut d’observateur permanent, en particulier l’exposition internationale consacrée au cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité, qui se tiendra au Centre international de Vienne pendant tout le mois de juin; la table ronde internationale d’astronautes et de cosmonautes, organisée en coopération avec la ville de Vienne, qui s’est tenue le 2 juin à l’hôtel de ville de Vienne, la Journée de l’espace – Journée portes ouvertes, qui a eu lieu le 4 juin au Centre international de Vienne; les diverses visites spatiales, organisées en coopération avec le Centre d’accueil des visiteurs de l’Office des Nations Unies à Vienne et les journées de l’alimentation spatiale, organisées du 1^{er} au 10 juin en coopération avec le Service de restauration du Centre international de Vienne.

26. Le Comité a également noté avec satisfaction le colloque spécial organisé le 3 juin par la FAI, intitulé “Double anniversaire spécial”, consacré à l’histoire de la coopération entre le Comité et la FAI.

F. Adoption du rapport du Comité

27. Après avoir examiné les différentes questions dont il était saisi, le Comité, à sa [...] séance, le [...] juin, a adopté son rapport à l’Assemblée générale qui contient les recommandations et décisions ci-après.